



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chômage

Question écrite n° 115185

Texte de la question

M. Patrick Lebreton interroge M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la récente note d'analyse rédigée par le Centre d'analyse stratégique concernant l'emploi et le chômage des jeunes. Les auteurs de cette note préconisent « de veiller à ce que le développement de l'alternance concerne tous les niveaux de formation et s'appuie sur une amélioration de l'accueil et des conditions de vie des jeunes en alternance (logement, aide au permis de conduire...) ». Il souhaite donc qu'il lui indique les moyens qu'il entend mettre en oeuvre pour répondre à cette recommandation.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Lebreton](#)

Circonscription : Réunion (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115185

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juillet 2011, page 8017

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)